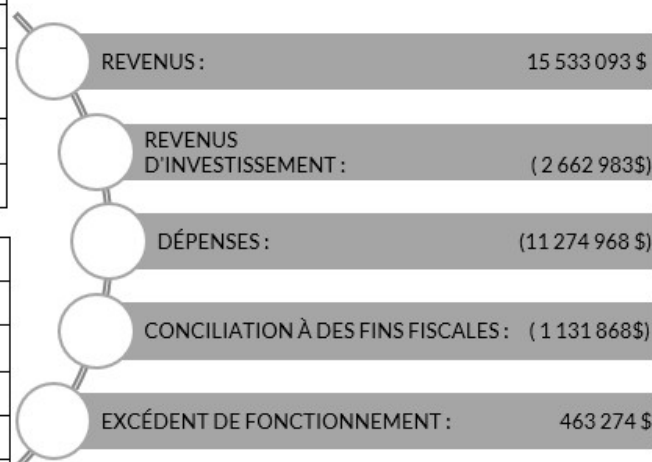


Chers citoyennes et citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente les résultats du rapport financier pour l'exercice 2024 de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre. Suivant l'audit effectué par la firme MNP, comptables agréés, le rapport financier 2024 fait état d'un excédent à des fins fiscales de 463 274 \$ qui a été déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 2 juin 2025. Le fondement de l'opinion est émis avec réserve considérant l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280 « Obligations liés à la mise hors service d'immobilisations ».

REVENUS	BUDGET	RÉEL
Taxes	6 181 486 \$	6 430 092 \$
Compensations	1 210 044 \$	1 196 702 \$
Transferts	477 455 \$	545 590 \$
Services rendus	400 787 \$	507 035 \$
Imposition de droits, amendes et pénalités	108 000 \$	149 730 \$
Autres revenus	3 830 247 \$	4 040 961 \$
Revenus d'investissement	-	2 662 983 \$

CHARGES	BUDGET	RÉEL
Administration générale	2 045 161 \$	2 020 187 \$
Sécurité publique	848 978 \$	794 867 \$
Transport	2 113 162 \$	1 979 472 \$
Hygiène du milieu	1 257 120 \$	1 192 022 \$
Santé et bien-être	37 000 \$	42 836 \$
Aménagement, urbanisme et développement	350 350 \$	343 724 \$
Loisirs et culture	2 408 637 \$	2 298 973 \$
Frais de financement	698 924 \$	712 276 \$
Amortissement des immobilisations		1 890 611 \$



Le résultat des activités financières de fonctionnement non consolidé de l'exercice financier 2024 s'explique principalement par les variations suivantes :

- Des revenus de taxation et de compensations additionnels;
- Des revenus additionnels en imposition de droits de mutations et en intérêts;
- Hausse des rendements sur la trésorerie;
- Diminution de certaines quotes-parts à la MRC de Minganie;
- Certaines dépenses inférieures en ressources humaines;
- Autres variations de revenus et de dépenses;
- Je tiens à préciser que le rapport financier 2024 consolidé selon le formulaire prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ainsi que la présentation portant sur l'information financière, peuvent être consultés en tout temps sur le site Internet de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre ([havresaintpierre.com](http://havresaintpierre.com)), sous la rubrique « Municipalité » dans la section « Information financière ».

L'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2024 se situait à 5 336 303 \$ comparativement à 4 873 029 \$ au 31 décembre 2023.

La dette à long terme de la municipalité s'élevait pour sa part à 19 096 950 \$ au 31 décembre 2024. Une fois les diverses subventions gouvernementales déduites et autres débiteurs, la dette directement à la charge de la Municipalité se chiffre à 13 894 903 \$ au 31 décembre 2024.

Tous les résultats ci-haut mentionnés sont des résultats non consolidés.

### Rémunération des membres du Conseil municipal

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, la rémunération accordée aux membres du Conseil est diffusée dans le rapport financier et publiée sur le site internet de la municipalité.

2024	RÉMUNÉRATION ANNUELLE		
	Salaire	Allocation	Total
Maire	40 274,92 \$	19 422,00 \$	59 696,92 \$
Conseiller	12 904,00 \$	6 452,00 \$	19 356,00 \$
Maire suppléant	4 200,00 \$		4 200,00 \$

En cette fin de mandat de 4 ans, je suis très fier des résultats que nous vous présentons, aussi bien au niveau de la dette à long terme que du surplus accumulé.

Depuis le début de l'année 2025, ce surplus aura servi à payer plusieurs dépenses importantes de 2024. Ces montants nous ont été facturés en tout ou en partie en 2025: le camion pompe pour le service incendie, le remplacement du système de réfrigération de notre aréna, les nouvelles chambres des joueurs et des arbitres et bien d'autres dépenses de moindre importance. Le surplus nous permettra également de payer la réfection de la toiture de l'aréna à l'automne 2025. Nous pourrons pareillement en utiliser une partie pour la construction du prolongement de la rue du Cométique menant à la nouvelle école du Centre de Services scolaire de Moyenne-Côte-Nord, le prolongement de la piste cyclable dans le village, le début de nos grands projets d'infrastructure en aqueduc et égouts, le prolongement de la vie utile de notre aréna et la poursuite et l'accélération des réparations du réseau routier municipal.

Il est évident que plusieurs de ces projets demanderont à notre municipalité de faire des emprunts substantiels. Cependant, nos surplus, l'entente de 4,000,000\$ avec Hydro-Québec et la création de notre fonds spécial provenant des redevances, nous permettent d'entrevoir de belles possibilités pour l'avenir. La gestion rigoureuse de l'argent que vous nous confiez demeure encore et toujours ma priorité.

Paul Barriault  
Maire

